Union Départementale FORCE OUVRIERE de la NIEVRE

Bourse du Travail Bd Pierre de Coubertin B.P. 308 58003 NEVERS CEDEX
☎ : 03 86 61 35 10 – 06 83 57 41 65 udfo58@force-ouvriere.fr
Site : http : //58force-ouvriere.org/

Mobilisons-nous contre toutes les mesures anti sociales

Chers Camarades,

Le gouvernement a enfin rendues publiques les cinq ordonnances censées renforcer le dialogue social et favoriser la création d'emplois.
Malgré le travail réalisé sans relâche par le bureau confédéral depuis trois mois, qui a obtenu certaines garanties et le blocage de dispositions désastreuses ; force est de constater que les mesures présentées poursuivent et aggravent la destruction des droits des salariés engagée par la loi El Khomery.

L'UD FO 58 approuve pleinement la position de la confédération de ne pas valider le contenu de ces ordonnances, et sa décision de voter contre lors des consultations officielles.

Ces ordonnances prévoient entre autre :

- Le contrat de chantier ou d'opération qui va institutionnaliser la précarité (on revient au louage de bras pratiqué jusqu'au début du XXème siècle)
- Le nombre de CDD décidé au niveau de la branche, alors soyons sûrs que certaines branches n'auront plus de CDI (hôtellerie restauration par exemple)
- Les primes et indemnités (notamment 13ème mois, prime de nuit, d'ancienneté, de vacances ou de fin de CDD) négociables au niveau de l'entreprise et non plus de la branche accentueront le dumping social
- Le changement de périmètre des licenciements économiques en le ramenant au niveau national va permettre aux multinationales de fermer leurs unités françaises comme elles l'entendent

- La fusion des IRP va impacter négativement le dialogue social, et servir de mauvais exemple pour la fonction publique
- Dans les TPE (moins de 20 salariés), pouvoir est donné à l'employeur de négocier avec un salarié de son choix, sans aucun mandat ni formation.... Bonjour les dégâts !
- Le plafonnement des indemnités prud'homales en cas de licenciement abusif revient à mettre sous tutelle les juges et conseillers prud'homaux, et donne les moyens aux patrons de virer pour pas cher ceux qui déplaisent!!!

D'autre part la diminution des cotisations sociales correspond en réalité à une diminution du salaire brut des salariés, et in fine c'est toute la protection sociale qui est menacée (Sécurité sociale, APL, retraite, allocations familiales, allocations chômage).

Dans le même temps augmenter la CSG c'est réduire le pouvoir d'achat des fonctionnaires et des retraités (soit disant riches à partir de 1200€ mensuels) ; c'est aussi transformer la sécurité sociale solidaire en une assurance dépendante de l'impôt et donc du bon vouloir du gouvernement en place.

Pour toutes ces raisons, l'Union Départementale **FO** de la Nièvre ne peut rester passive, et appelle l'ensemble de ses adhérents et sympathisants à se joindre à la manifestation organisée le 12/09 à Nevers, avec la cgt et solidaires.

Rendez-vous le 12/09
10 heures place Carnot

Cet appel à manifester notre désaccord doit se poursuivre par l'organisation de réunions et d'AG dans les entreprises afin d'expliquer à l'ensemble des salariés les méfaits majeurs de cette réforme d'obédience patronale